



LE GAGNACAIS

Le Journal de la Commune

Février 2017



DANS LE JOURNAL

À LA UNE

04

VŒUX
DE LA MUNICIPALITÉ

06

INAUGURATION
DE L'ASTRIA

19

NOUVEAU SITE
INTERNET

22

PRÉSENTATION DU
SERVICE ENTRETIEN

SUR LE WEB

+ D'ACTUS

Retrouvez aussi le Gagnacais sur :
www.gagnac-sur-garonne.fr



Mairie de Gagnac-sur-Garonne



Édito

:: Le Mot du Maire

Chères Gagnacaises,
Chers Gagnacais,

En ce début d'année 2017, je vous renouvelle tous mes vœux de bonne santé, de réussite et de bonheur, j'ajouterais à ces vœux que Gagnac reste une commune dans laquelle il fait bon vivre ensemble, mais aussi une commune sereinement préparée à affronter son avenir.

Je souhaite que cette nouvelle année permette à nos artisans, commerçants, entreprises, de connaître une bonne santé financière et qu'ils poursuivent avec succès leurs perspectives de développement.

Le Gagnac de demain c'est bien évidemment l'ambition de la meilleure préparation possible pour les générations futures et l'éducation de nos enfants. L'année 2016 a été riche en investissements avec en particulier la construction de l'Astria, notre nouvel espace multisports, et l'extension de l'école maternelle. Nous continuerons également notre politique de rénovation de nos bâtiments communaux puisque l'école élémentaire et la micro-crèche feront l'objet de travaux en cette année 2017. Un espace piétonnier sera également créé sur le site de Campistron.

Tous ces investissements pourraient faire craindre une hausse de notre fiscalité communale. Je tiens à être très clair sur ce point : nos taux communaux ne bougeront pas jusqu'à la fin du mandat. En effet, notre gestion rigoureuse, associée aux efforts des services municipaux, nous ont permis de compenser la baisse des dotations de l'Etat en réduisant considérablement nos dépenses, en optimisant nos recettes et en maîtrisant totalement la dette communale. Grâce aux excédents de fonctionnement ainsi générés et aux subventions du Conseil Départemental, de l'Etat, de la CAF et de la Fédération Française de Foot, nous pouvons mettre sereinement en œuvre ces investissements sans augmenter les impôts locaux de nos administrés.

Cette année sera également pour nous l'occasion de redéfinir les zones de notre PLU afin de les intégrer dans les nouvelles zones du PLUi-H qui sera approuvé en 2019. Elles donneront le cadre de l'évolution du territoire de notre commune.

Enfin, nous vous inviterons à une réunion publique de mi-mandat pour partager les projets déjà réalisés et ceux à venir jusqu'à la fin de ce mandat. Comme vous pouvez le constater, il s'agit de sujets structurants aux enjeux primordiaux pour l'avenir de Gagnac.

C'est ensemble que nous construirons le Gagnac de demain.
Bien fidèlement à vous,

Michel Simon
Maire de Gagnac-sur-Garonne

• Directeur de la publication : Michel Simon • Commission communication : Michel Toms, Philippe Bégis, Brigitte Béringué, Colette Bonnemazou, Céline Casale, Gilles Charlas, Antoinette Reyjaud, Valérie Venzac • ISBN : 978-2-7466-2586-0 • Crédit photos : Mairie de Gagnac-sur-Garonne, ASCG photo, Drone Sud Toulouse, Freepik, Pixabay • Conception : Human's Connexion - 1 chemin Virebent - 31200 Toulouse - 05 34 26 02 46 • Impression : Reprint - 31 rue André Vasseur - 31200 Toulouse - 05 34 25 69 14 - Tirage à 1 700 exemplaires



:: Sommaire

02 Éditorial

04 Informations communales

- Vœux du Maire
- Inauguration de l'Astria
- Comité du Bassin pour l'Emploi Nord-Est Toulousain
- Bourse aux jobs d'été
- Signature du Contrat de Territoire avec le Conseil Départemental
- Compte rendu des Conseils Municipaux
- Conseil Municipal des Enfants
- Piste cyclable
- Décès Jocelyne Julia
- Atelier « Il était une fois...Gagnac »

10 Informations pratiques

- Association pour le Don du sang Fenouillet/Gagnac/Lespinasse
- Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs non accompagnés par un titulaire de l'autorité parentale
- État civil

11 Centre Communal d'Action Sociale

- Repas des Aînés
- Les ateliers organisés par le CCAS
- Bourse au permis de conduire
- Les Terrasses du Clocher
- Voyage annuel du CCAS

14 Environnement

- Tri du verre
- Zéro phyto

16 Affaires scolaires

- La politique éducative de la ville
- Bibliothèque
- Ça s'est passé en décembre dernier
- À venir : Fête du Centre d'Animation le 13 juin
- Les TAP

18 Travaux

- Micro-crèche
- École maternelle et Centre d'Animation
- École élémentaire

19 Communication

20 Toulouse Métropole

- PLUi-H
- RLPi
- Budget
- PCAET
- Newsletters

22 Services Municipaux

23 Culture

24 Associations

- Vœux ASCG
- Les sections ASCG
- Comité des Fêtes

28 Agenda des manifestations



* La rubrique KÉSAKO sert à expliquer une action, un projet du service Enfance et Familles.

Infos contacts

🏠 Hôtel de Ville

Place de la République
31150 Gagnac-sur-Garonne

🕒 Heures d'ouverture

· Lundis, Mardis, Mercredis, Vendredis :
8 h 30 - 12 h | 13 h 30 - 18 h
· Jeudis : 8 h 30 - 12 h | 14 h 30 - 18 h
· Samedis matins : 10 h - 12 h
uniquement pour les formalités d'état civil
(selon planning affiché)

☎️ Contacts

· 05 62 22 93 50 | Fax : 05 62 22 93 51
accueil.mairie@gagnac-sur-garonne.fr
www.gagnac-sur-garonne.fr

📞 Numéro de permanence

· 06 37 33 74 96 (cas d'urgence en dehors des horaires d'ouverture)

📄 Documents disponibles en mairie

Le guide pratique et le calendrier de ramassage d'ordures ménagères



Un évènement à annoncer ?

Merci de contacter les correspondants presse de Gagnac

📰 Correspondants presse

La Dépêche et Le Petit Journal



La Dépêche
Colette Bonnemazou
06 11 44 40 82



Le Petit Journal
Philippe Latre
06 03 85 27 04



Michel Simon entouré du Conseil Municipal, du Conseil Municipal des Enfants, des conseillers départementaux et des élus des communes voisines.

:: Municipalité

Vœux du Maire

La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire aux administrés a eu lieu dimanche 8 janvier. Michel Simon était entouré de son Conseil municipal, du Conseil municipal des enfants, de Sandrine Floureusses et Victor Denouvion, Conseillers départementaux ainsi que des élus des communes voisines.

Lors de son discours, Michel Simon a présenté les projets et ambitions de la municipalité permettant de dessiner le « Gagnac de demain » :

“ **Le Gagnac de demain,** c'est bien évidemment l'ambition de la meilleure préparation possible pour les générations futures et l'éducation de nos enfants. Au travers de notre politique éducative, nous conduisons le double objectif d'améliorer nos infrastructures d'accueil pour les plus jeunes et proposer les meilleurs services possibles aux enfants et à leur famille.

En 2017, les jeunes Gagnacais pourront ainsi bénéficier d'une école et d'un Centre d'Animation rénovés. La micro-crèche sera également rénovée et ré-ouvrira au deuxième semestre 2017.

“ **Le Gagnac de demain,** c'est aussi une vaste réflexion sur l'aménagement du territoire communal et son urbanisme. L'intégration progressive des communes dans Toulouse Métropole accélère le besoin de préparer collectivement le cadre de vie dans lequel nous passerons les années futures ».

L'équipe municipale engagera cette année une réflexion sur l'aménagement du territoire et l'urbanisme de la commune dans le cadre des travaux menés par Toulouse Métropole pour l'élaboration du PLUih (Plan Local d'Urbanisme intercommunal-Habitat).

“ **Le Gagnac de demain,** c'est aussi l'accueil de nouveaux arrivants dans notre communauté. La population de Gagnac est appelée dans les années à venir à s'accroître et à se diversifier.

Il est de notre responsabilité, à tous, de faire preuve d'anticipation, d'ouverture d'esprit et de solidarité afin d'accompagner au mieux l'intégration de ces nouveaux habitants ».

“ **Le Gagnac de demain,** c'est intégrer dès aujourd'hui les objectifs de développement durable dans notre politique ».

Après la mise en place du tri sélectif en porte à porte en 2016, la municipalité va lancer des actions afin de favoriser le compostage des déchets verts par les particuliers. Les politiques d'économie d'énergies lancées à l'échelle de la commune vont être poursuivies. L'entretien des espaces verts de la commune sera désormais réalisé en « Zéro phyto ».

“ **Le Gagnac de demain,** c'est aussi la convivialité. Nous aurons en 2017 la chance de retrouver les événements traditionnels qui rythment la vie de notre village organisés par notre comité des fêtes et par l'ASCG. Nous comptons y adjoindre d'autres événements comme la pérennisation de la journée *Enfantastique* en septembre ou un festival autour de la thématique du cirque en juillet ».

“ **Le Gagnac de demain,** c'est enfin le partage de la vie démocratique avec l'ensemble de nos concitoyens ».

Les outils de communication de la commune ont été améliorés et un nouveau site internet a été mis en ligne. Une réunion publique de mi-mandat sera organisée dans le courant du premier semestre afin de présenter les projets réalisés et ceux à venir d'ici la fin du mandat.

Michel Simon a terminé son discours en présentant ses vœux à l'ensemble des administrés et avec des « *souhaits de tolérance, d'ouverture et de solidarité pour que DEMAIN, Gagnac reste cette commune dans laquelle il fait bon vivre ensemble mais aussi une commune sereinement préparée à affronter son avenir* ».



1. Les lauréats du Concours de la carte de vœux en présence des élus et du Conseil Municipal des Enfants. | 2. Le public attentif pendant la projection du film. | 3. Le public pendant le discours de M. le Maire.

Chacun des membres du Conseil municipal des enfants a présenté ses vœux à l'assemblée suivis de Sandrine Floureusses et Victor Denouvion.

Un film (également disponible sur le site internet) retraçant les actions de la municipalité et les événements importants de 2016 a été projeté.

La commission Communication a récompensé les six lauréats (Lise, Capucine, Jazz, Léa, Timéo et Paloma) du concours de la carte de vœux 2017. Cette année, ce traditionnel concours, avait pour thème la « Représentation de l'écocitoyenneté par les techniques du Récup Art ». Ce thème, proposé par le Centre d'Animation, a été choisi au regard de l'ensemble du travail fait sur l'écocitoyenneté dans les écoles pendant l'année (Journée Écocitoyenne en juin notamment). La technique du « Récup Art » a été choisie car elle permet de créer une composition de manière ludique en recyclant de manières éphémères des objets du quotidien (bois, ferraille, bouchons, éléments végétaux, papiers,...). Parmi la trentaine de cartes de vœux réalisée au Centre d'animation ou au domicile, six ont été sélectionnées pour constituer la collection des cartes de vœux 2017.

La cérémonie s'est terminée autour d'un cocktail préparé et servi par le restaurant scolaire et les ATSEM.



Avec de gauche à droite Roland Genieys, Patrick Bergougnoux, Célia Armingaud, Michel Simon, Victor Denouvion, Sandrine Flouressus, Philippe Latre, Bernard Sancé et Mati Yakoubi.

:: Projet

Inauguration de l'Astria

Après 10 mois de travaux, l'Astria, le Nouvel Espace Multisports de la commune, a été inaugurée vendredi 16 décembre en présence des élus, des Conseillers Départementaux, des représentants de la Ligue Midi-Pyrénées de football et des Gagnacais venus nombreux découvrir cette nouvelle installation.

Ce projet, imaginé depuis une dizaine d'années, offre ainsi un nouvel espace à la disposition des associations communales, du groupe scolaire et du Centre d'Animation pour pratiquer diverses activités sportives : le tennis, le futsal, le basket, le volley, le handball, le badminton,... Cette construction a également permis de couvrir une partie du boulodrome afin que les pétanqueurs puissent jouer en cas de mauvais temps.

La réalisation de cet équipement a été rendue possible grâce à l'aide précieuse du Conseil départemental (400 000 euros) et de la Fédération Française de Football (120 000 euros) qui ont subventionné la moitié du coût de l'Astria.

La municipalité a opté, au regard des contraintes locales, pour une installation novatrice tant par son architecture que par sa conception. L'Astria répond aux plaisirs d'une pratique sportive régulière tout en minimisant la dépense énergétique lors de la construction de l'ouvrage et lors de son exploitation. L'utilisation d'une enveloppe textile à faible inertie thermique pour la couverture et une ossature bois ont donc été privilégiées. Par ailleurs, la translucidité des membranes permet d'exploiter au mieux l'éclairage naturel et donc de supprimer l'éclairage artificiel en pleine journée. De plus, la lumière naturelle harmonieusement répartie (sans puits de lumière) accroît considérablement le plaisir de la pratique sportive.

:: Cadre de vie

Comité du Bassin pour l'Emploi Nord-Est Toulousain



Le Comité de Bassin pour l'Emploi du Nord-Est Toulousain (CBE du NET) est une association loi 1901, coordonnée par une équipe de collaborateurs et un conseil d'administration.

Le CBE a pour mission la mise en commun de moyens techniques, de savoir-faire et d'informations au profit des hommes et des femmes qui vivent et travaillent sur son territoire. Le CBE met en synergie l'ensemble des acteurs locaux dans un large partenariat afin de lutter contre le chômage et l'exclusion, construire et accompagner les parcours d'insertions sociales et professionnelles, contribuer au développement économique durable local.

Les collectivités participent activement au développement de leur territoire et peuvent ainsi adhérer au CBE. Les communes adhérentes donnent une subvention. Elle s'élève à environ 13 000 € pour Gagnac (soit un peu plus de 4 euros par habitant).

Accueil du public : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, 117 avenue de Fronton - 31140 AUCAMVILLE
Fermeture le mercredi après-midi.
Tél : 05 62 75 38 37 | e-mail : cbe.nord31@orange.fr

Des rendez-vous hebdomadaires sont organisés en mairie de Gagnac avec les services du CBE le jeudi après-midi.

Le forum annuel « Jobs d'été » pour les jeunes se déroulera à Gagnac, salle Espace Garonne, mercredi 29 mars, à partir de 14 h.

Cette action concerne les jeunes à la recherche d'un emploi saisonnier. Elle est ouverte à tous, même si elle vise tout particulièrement les étudiants et jeunes demandeurs d'emploi des communes adhérentes.



:: Cadre de vie

Bourse aux jobs d'été

Toulouse Métropole recrute pour l'été 2017 !

Les étudiants Gagnacais de plus de 18 ans peuvent adresser leur candidature à Monsieur le Maire de Gagnac-sur-Garonne, avant le 22 février 2017.

Fournir CV, lettre de motivation et copie de la carte étudiant.

:: Municipalité

Compte rendu des Conseils Municipaux

■ Compte rendu du Conseil Municipal du 17 octobre 2016 :

Urbanisme : débat au sein du Conseil Municipal sur le PADD du PLUi-H et sur les orientations du RLPI.

Finances : demande subvention extension école élémentaire.

Ressources humaines : modification du régime indemnitaire du personnel municipal, mise en place du Compte Épargne Temps (CET), participation employeur mutuelle santé et prévoyance maintien de salaire.

Énergie : rénovation de l'éclairage public rue Darnier le Four et allée des Cèdres et travaux d'extinction de l'éclairage public dans la ville de 1 h à 5 h du matin (SDEHG).

Élus : désignation des représentants municipaux au Syndicat Mixte pour l'Étude et la Protection de l'Environnement en Haute-Garonne (SMEPE).

■ Compte rendu du Conseil Municipal du 12 décembre 2016 :

Petite enfance : Projet de fonctionnement du RAM 2017-2020.

Finances : décision modificative du budget communal n°4 (ajustement remboursement du capital des emprunts de la commune) et tarification séjour ski du centre de loisirs.

Ressources humaines : création d'un poste de fonctionnaire (adjoint d'animation) à temps complet et mise à jour du tableau des effectifs.

Énergie : pose de prises pour les illuminations de Noël (SDEHG).

Associations : subvention exceptionnelle à l'association « Les talents du Nord Toulousain ».

L'intégralité des délibérations est affichée en mairie ou consultable sur notre site internet.



:: Municipalité

Signature du Contrat de Territoire avec le Conseil Départemental

Le 13 décembre, M. Le Maire a signé aux côtés du Président Georges Méric, le nouveau contrat de territoire qui lie le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et la commune de Gagnac.

Cette signature entérine la mise en œuvre d'une nouvelle politique contractuelle et partenariale qui permet à notre commune, comme aux 36 autres de la Métropole, de bénéficier aujourd'hui d'un outil de planification sur 5 ans, afin de prévoir précisément le soutien des futurs investissements et d'avoir une meilleure visibilité sur le montant des subventions que le Conseil Départemental accordera à notre commune.



: Municipalité

En haut de gauche à droite : Mathilde, Paloma, Camille. En bas de gauche à droite : Lucas, Léa, Élena, Sasha.

Conseil Municipal des Enfants

Un nouveau Conseil Municipal des Enfants élu et déjà au travail !

Le 22 novembre 2016, les enfants des classes de CM1 et de CM2 de l'école Jean de Cruzel se sont retrouvés en mairie pour élire les quatre nouveaux conseillers municipaux de la classe de CM1 pour un mandat de deux ans.

Les enfants ont ainsi découvert le déroulement d'une opération de vote, le scrutin s'effectuant dans les mêmes conditions qu'une élection municipale.

Carte électorale en main, les électeurs écoutent attentivement les consignes de Monsieur le Maire. Enveloppes et listes des candidats sont à disposition sur une table puis un passage obligé dans l'isoloir, signature sur le listing des électeurs, dépôt dans l'urne : « A voté » comme les grands !

Après dépouillement des bulletins, Sasha, Elena, Lucas et Léa sont élus. Ils rejoignent Camille, Mathilde et Paloma, élus en 2015.

Un rôle pris très au sérieux

Le 1^{er} conseil municipal s'est tenu le 9 décembre. Après une visite de l'Hôtel de ville et un rappel des symboles de la République, les élus se sont mis au travail pour faire remonter des idées auprès du Maire et des adjoints. Ces remarques, parfois pertinentes, comme l'implantation de poubelles sur la zone du nouveau Parc Garonne ont été remontées auprès des services.

Une action sera mise en place pour venir en aide à une association caritative. Les jeunes élus seront aussi présents lors des cérémonies officielles.

Ils restent à l'écoute des jeunes de la commune. N'hésitez pas à laisser à la mairie, sous enveloppe, des idées concernant la jeunesse qu'ils pourraient présenter lors des conseils municipaux.



:: Municipalité

Atelier « Il était une fois...Gagnac »

L'Atelier « il était une fois...Gagnac » est toujours en recherche d'objets, photos et documents en rapport avec l'histoire de la commune ou de la première Guerre Mondiale.

L'Atelier se réunit les deuxième et quatrième jeudi du mois de 14 h 30 à 17 h, à la Maison des Associations. Aucune inscription n'est nécessaire pour participer.

L'Atelier prépare la prochaine exposition sur le centenaire de la première Guerre Mondiale en novembre 2017 afin d'évoquer les soldats Gagnacais morts pour la France, blessés ou faits prisonniers au cours de l'année 1917.

Les élèves de l'école primaire Jean de Cruzel participent tous les ans à cette exposition sur la première Guerre Mondiale ; l'Atelier tient à les remercier chaleureusement ainsi que leurs enseignants (Stéphanie et Guillaume).

Chacune des expositions organisées par l'Atelier accueille la visite de classes des communes voisines notamment celles de Lespinasse.

Lors de la dernière exposition, un visiteur a réservé une agréable surprise à l'Atelier en laissant à disposition pendant toute une journée sa collection d'objets (cartes, insignes, vêtements,...) de la première Guerre Mondiale. L'Atelier tient à le remercier et compte sur sa présence cette année !

:: Hommage

Décès Jocelyne Julia

Nous souhaitons rendre un hommage à Jocelyne Julia, agent municipal, nous ayant quitté en novembre dernier.



Jocelyne était employée municipale depuis 1995. Elle avait commencé sa carrière au restaurant scolaire. Après un passage de quelques années au service entretien, elle a travaillé de 1998 à 2009 au restaurant scolaire où elle s'est investie en particulier dans le portage des repas à domicile. En 2010, elle a rejoint l'équipe du Centre d'Animation. Nous garderons toujours en mémoire sa gentillesse et son sourire.



:: Cadre de vie

Piste cyclable

À la demande de la mairie de Gagnac, des travaux d'aménagement d'une piste cyclable ont été réalisés sous le pont de Gagnac, en décembre 2016, par Toulouse Métropole, compétente en matière d'aménagement cyclable.

Cette portion était manquante et cette nouvelle piste permet enfin une continuité cyclable totale entre le centre-ville via la rue du Terrial et l'aménagement cyclable le long de la RD63 en direction de Lespinasse. Les cyclistes éviteront ainsi le dangereux rond-point de l'ex route départementale et rouleront en toute sécurité. Ces travaux, dont le coût est de 40 000 €, constituent la première étape d'un projet d'ensemble : celui d'une liaison cyclable continue le long de la Garonne, et notamment jusqu'à la nouvelle aire de loisirs du Grand Parc Garonne située au nord de la ville. La municipalité œuvre actuellement afin que l'ensemble de ces travaux se réalisent au plus tôt.

NUMÉROS D'URGENCE

ERDF
Urgence et sécurité : 09 726 750 31

Accueil distributeur pour toute demande : 09 693 218 65

Suez eau : 08 11 90 29 03

Exploitants des Réseaux eau potable, Service Gestion Clientèle, Abonnement, Facturation (24 h/24)
Véolia Eau : 05 61 80 09 02

Raccordement aux Réseaux, Branchement eau potable, eaux usées, eaux pluviales et pose nouveau compteur
Toulouse Métropole : 05 81 91 73 81 ou 05 81 91 73 66

Pharmacies-Résogardes : 32 37

Médecins de garde : 39 66

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Léno White | Milan Avry | Romane Gangloff | Marvin Caillis Rossi | Ylenzo Caillis Rossi

MARIAGE

Sylvie Soulier et Didier Berthet
Sophie Morin et Pierre Fayet

DÉCÈS

Hubert Demu | Josefa Mafé LLeti, épouse Menou-Coutin | Jocelyne Perez, épouse Julia | Alain Benazets | Christian Jourdain | Danielle Sicre, épouse Dorio

Administration

Autorisation de sortie du territoire

Pour les mineurs non accompagnés par un titulaire de l'autorité parentale.

La loi du 3 juin 2016 relative à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs. Le décret est entré en vigueur le 15 janvier 2017.

L'autorisation n'est plus délivrée par la mairie, mais est seulement à l'initiative des parents, au même titre qu'une déclaration sur l'honneur. Cette autorisation parentale se fait à partir du formulaire Cerfa 15646*01 (téléchargeable en ligne : www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15646.do).

Le don de sang est un acte solidaire, anonyme et sécurisé

J'hésite à faire un premier don ?

www.dondusang31150.org

:: Association



Association pour le Don du sang Fenouillet/Gagnac/Lespinnasse

L'Établissement Français du Sang lance un appel au don urgent en ce mois de janvier. Les réserves en produits sanguins doivent augmenter afin de couvrir efficacement les besoins des semaines à venir.

L'Association pour le don du sang Fenouillet/Gagnac/Lespinnasse travaille afin de promouvoir le don du sang sur ces trois communes, recruter des donneurs, les fidéliser et donner à ceux qui ne sont pas encore donneurs l'envie de le devenir. Avec l'aide des mairies de Fenouillet, Gagnac et Lespinnasse, cette association participe à un travail d'information et d'explication de la population.

« Le don de sang est nécessaire. Sans ce geste généreux, bon nombre de gens ne pourraient être soignés. Les besoins en France représentent en moyenne 10 000 poches de sang / jour. Il est des moments plus tendus que d'autres, le début de cette année l'a été particulièrement. Beaucoup de personnes n'osent pas donner leur sang ou ont des craintes pour faire leur premier don. Pourtant, tous les donneurs, jeunes ou plus anciens le disent : c'est un bonheur de donner de soi, de faire un acte salubre, indolore, convivial, qui se termine autour d'une table sur laquelle plein de bonnes choses vous attendent. »

La prochaine collecte aura lieu les 9 et 10 mars à la salle des fêtes de Fenouillet. Tous les donneurs sont attendus. Ceux qui font un premier don bénéficient, s'ils le souhaitent, d'un accompagnement personnalisé pour les guider durant cette démarche valorisante. De plus, un cadeau leur sera remis !

Contact : dondusang31150@gmail.com ou 06 70 14 45 78

Pour en savoir plus : dondusang31150.org

:: Association

Carte Nationale d'Identité

Les cartes nationales d'identité émises après janvier 2014 sont valables encore 5 ans.

Les renouvellements des cartes d'identité ne sont possibles qu'à l'expiration de ces cinq années supplémentaires (sauf si l'intéressé présente une preuve de voyage). À noter également, une évolution de la délivrance des cartes d'identité à compter du deuxième trimestre 2017. Nous vous tiendrons informés des nouvelles modalités dans le prochain Gagnacais.



:: Animation

Repas des Aînés

Samedi 14 janvier, les membres du CCAS ont accueilli les aînés de plus de 65 ans pour le traditionnel repas du Nouvel An. 164 convives se sont retrouvés pour déguster le repas et danser au son de l'orchestre « les Toulousains ».

Virginie Siri, Vice-présidente du CCAS, a remercié les membres du Conseil d'Administration du CCAS (Colette Bonnemazou, Brigitte Béringué, Laure Moro, André Didier, Christiane Simon, Catherine Combe, Annie-France Looses et Francine Ancilotto) et les deux agents municipaux (Françoise Rossi et Laetitia Tolleron) œuvrant pour le bon fonctionnement de cette structure.

Dans son discours, Virginie Siri a rappelé quelques unes des missions du CCAS :

- le portage des repas à domicile dont le vingtième anniversaire a été célébré cette année. Chaque année, ce sont plus de 5 000 repas qui sont préparés par le restaurant scolaire ;
- l'aide à la mobilité d'une quinzaine de personnes (courses alimentaires, rendez-vous médicaux) ;
- l'aide au logement, l'aide en cas de difficultés pour le paiement des loyers, l'énergie ou la nourriture ;

- des actions particulières telles que les Ateliers informatiques, la Bourse aux vêtements et objets de puériculture ou le Père Noël Vert ;
- les vacances en partenariat avec l'ANCV.

Pour les personnes de plus de 80 ans n'ayant pas pu se rendre au repas, une visite leur sera rendue et un colis gourmand leur sera livré par l'équipe du CCAS dans le courant du mois de février. Pour les personnes n'ayant pas reçu d'invitation cette année, vous pouvez d'ores et déjà vous signaler et vous inscrire auprès du CCAS.

Pour 2017, deux projets de prévention sont programmés : une remise à niveau du Code de la route et un atelier « Mémoire-Équilibre » avec le concours de la CARSAT (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail).

« Le CCAS reste attentif et très attaché à tout ce qui peut se faire pour améliorer, défendre et rendre votre vie plus agréable à Gagnac. »

:: Activité

Les Ateliers organisés par le CCAS

Ateliers informatiques

La session « perfectionnement » des ateliers informatiques se déroulera du 9 février au 13 juillet 2017, le jeudi de 10 h à 11 h 30 en mairie.

La session « débutants » recommencera dès septembre 2017.

Modalités et inscription auprès du CCAS (05 62 22 93 50).

Atelier « Remise à niveau des connaissances au Code de la route »

Cet atelier sera proposé aux personnes de plus de 60 ans titulaires du permis de conduire et résidant sur la commune depuis plus de deux ans. Cet atelier se déroulera dans le courant de l'année 2017 sur une demi-journée et sera animé par l'auto-école de la commune. Une partie du coût de cet atelier sera prise en charge par le CCAS.

Modalités et inscription auprès du CCAS (05 62 22 93 50).



:: Urbanisme

Les Terrasses du Clocher

Le mardi 6 décembre dernier, le bailleur social « Les Chalets » faisait signer les baux à quatorze heureux locataires dans la salle du Conseil municipal, en présence de Michel Simon, Maire, et les élus en charge du CCAS. Le CCAS a proposé au bailleur social les dossiers de personnes en attente de logements sur la commune. Ce fut un moment très privilégié, et pour certains c'était un nouveau départ dans la vie. Quelques jours auparavant, une visite des appartements avait été organisée en présence du bailleur social.

La résidence des Terrasses du Clocher, c'est aussi 35 logements (maisons et appartements) en accession sociale à la propriété.



:: Cadre de vie

Bourse au permis de conduire

La bourse au permis de conduire aide les jeunes Gagnacais (sous conditions de ressources des parents) à obtenir leur permis de conduire. Cette opération s'effectue en partenariat avec l'auto-école de la commune. En contre-partie de l'aide apportée par le CCAS, les jeunes bénéficiaires s'engagent à participer de façon active à la vie de la commune (entretien bâtiments, mise sous pli de documents, espaces verts,...).

Renseignements auprès du CCAS (05 62 22 93 50).

:: Voyage

Voyage annuel du CCAS

Du 2 au 9 septembre 2017, les seniors de plus de 60 ans des communes d'Aucamville, Fenouillet, Fonbeuzard, Gagnac et Saint-Alban pourront partir en vacances à Martigues. Ce voyage, de huit jours et sept nuits, est au tarif de 393 euros pour les personnes imposables. Avec l'aide financière de l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques Vacances), ce voyage a un coût de 208 euros (pour les personnes non imposables). Dix places sont disponibles pour chacune des cinq communes et les inscriptions doivent se faire avant le 14 avril.

Programme : visite du village de Carro, excursion à Marseille, balade au sentier botanique, visite du marché provençal de La Couronne, visite du phare de la Couronne, Calanques de la Côte bleue, soirées dansantes, karaoké, loto,... (plus de détails ci-contre)

Inscriptions et renseignements auprès du CCAS (05 62 22 93 50).



COULEUR MÉDITERRANÉE

DU 2 AU 9 SEPTEMBRE 2017

Jour 1 ARRIVÉE AU VILLAGE DU PESCADOU

Arrivée dans l'après-midi. Installation, cocktail de bienvenue et dîner au Pescadou. En soirée présentation découverte de la Provence.

Jour 2 Port de Carro - PÉTANQUE

Après le petit-déjeuner, départ à pied avec notre accompagnateur pour une promenade sur le chemin des douaniers, le long du littoral vers le petit village de Carro à la découverte des pêcheurs et de leurs poissons. Visite du musée des pêcheurs Déjeuner au Pescadou. L'après-midi concours de pétanque. Dîner au Pescadou et soirée Loto.

Jour 3 Journée Marseille

100 KM

Après le petit-déjeuner, départ en direction de Marseille pour une visite en petit train. Arrivée sur le littoral avec une vue surprenante de la ville et ses illustres monuments : la majestueuse Cathédrale de la Major, Le Fort de Saint Jean et de Saint Nicolas, le clocher des Accoules, la Canebière et enfin arrivée à Notre Dame de la Garde. Visite du sanctuaire, descente sur le Vieux Port. Repas sur le port de Marseille. L'après-midi visite en petit train du plus vieux quartier de Marseille « le panier » célèbre avec la série « plus belle la vie » puis temps libre. Dîner au Pescadou et soirée Fa si la chanter Marseillais.

Jour 4 Journée « BOTANIKES ET TISANES »

Petit-déjeuner puis balade au sentier botanique avec découverte de la boucle botanique et plus de 60 espèces botaniques, découverte de la flore méditerranéenne. Déjeuner au centre et l'après-midi sera consacré à un atelier « Bien-être et tisane » : connaissance des plantes aromatiques de Provence, dégustation des tisanes et présentation de ses bienfaits. Dîner au Pescadou. Soirée Karaoké.

Jour 5 MARCHÉ PROVENÇAL – La Couronne Plage

Après le petit-déjeuner, départ à pied pour le marché Provençal de la Couronne. Déjeuner au Village. L'après-midi jeux de sociétés. Dîner au Pescadou et soirée Quizz

Jour 6 Phare de la Couronne et Camping Paradis

Après le petit-déjeuner, balade à pied vers le Phare de la Couronne, jusqu'au tournage de la série Camping paradis. Déjeuner au Pescadou et, l'après-midi, thé dansant. Dîner au Pescadou et soirée dansante.

Jour 7 Calanques de la cote bleue - MARTIGUES 45 KM

Petit-déjeuner et départ pour les Calanques de la cote bleue en bateau au départ de Carry le rouet. Déjeuner au Pescadou puis, l'après-midi, départ en direction de Martigues. La visite commence par un tour d'orientation dans les trois quartiers qui composent "la Venise Provençale" : Jonquières ancien quartier aristocratique, Ferrières devenu le quartier administratif et moderne de la ville et enfin le pittoresque quartier de l'Ile. Visite commentée du quartier ancien : la vitrine archéologique de la place Maritima, le site classé du Miroir aux Oiseaux, l'église de la Madeleine appelée « La Cathédrale ». Dîner au Pescadou et soirée « Cabaret du Pescadou ».

Jour 8 Départ après le petit-déjeuner avec panier-repas pour le déjeuner.

Sous réserve de disponibilité à la réservation. Odésia Vacances se réserve le droit de modifier l'ordre des excursions sans que sa responsabilité ne soit engagée. Photos non contractuelles.



Odésia Vacances

BP 52 - 39130 CLAIRVAUX LES LACS
Tél : 06 83 27 43 42
Fax : 03 84 25 88 56
Mail : yacine.chenine@odesia.eu
Web : www.odesia-vacances.com



:: Cadre de vie

Tri du verre

Recycler le verre, un geste simple et efficace

En partenariat avec Éco-Emballages, Toulouse Métropole accélère son programme d'installation de récup'verre. 400 bornes à verre supplémentaires ont été installées sur la Métropole afin de rapprocher les bornes des habitants et simplifier le geste du tri.

L'objectif est de recycler plus de 4 000 tonnes d'emballages ménagers d'ici 2018 (soit + 30 %).

Aujourd'hui, un habitant de la Métropole trie 1 bouteille sur 2, contre 2 bouteilles sur 3 au niveau national.

Que dois-je mettre dans la borne à verre ?

Les bouteilles, pots, bocaux sans capsule, ni bouchon.



Les faux amis !

À ne pas déposer dans la borne : la vaisselle en verre, la porcelaine, la faïence, car elles contiennent du plomb et ne fondent pas à la même température que le verre des bouteilles et des pots. La vaisselle cassée doit être jetée en déchèterie.



Le circuit de vos emballages en verre : destination Albi



Sur la commune de Gagnac, les containers de récupération du verre sont implantés :

- Sur le site de Catcharry,
- Rue de la Hire, face à l'Eglise,
- Dans le quartier de La Beauté,
- Sur le site de Campistron, à côté de la « Cabane Récup », avec une mention spéciale pour ce container décoré par le Centre d'Animation Jeunesse de la commune.



Le container à verre de Campistron décoré par le CAJ de Gagnac.

LES DÉSHÉRBANTS CHIMIQUES SONT INTERDITS SUR L'ESPACE PUBLIC

Loi zéro phyto applicable au 1^{er} janvier 2017

:: Cadre de vie

Zéro phyto

Depuis le 1er janvier 2017, les désherbants chimiques sont interdits à l'échelle de Toulouse Métropole pour l'entretien des espaces verts et des lieux accessibles au public (trottoirs, allées, ronds-points). Cette disposition résulte de l'entrée en application de la loi sur la transition énergétique et la croissance verte d'août 2015. Ces dispositions réglementaires s'appliqueront aux particuliers, pour leur jardin, dès 2019.

Un objectif de santé publique

En se passant de traitements chimiques sur les espaces verts, l'objectif est de protéger la santé des riverains, des agents, mais aussi de préserver l'environnement, les nappes phréatiques et leurs écosystèmes. Présents dans les aliments, l'eau et l'air que nous respirons, les résidus de pesticides peuvent avoir à plus ou moins long terme des conséquences néfastes pour la santé selon une étude de 2013 de l'INSERM (Institut National de Santé et de la Recherche Médicale).

Que va changer cette interdiction ?

Ce sera donc la fin de l'utilisation des produits chimiques. Toulouse Métropole ou les agents de la ville de Gagnac procéderont au désherbage en utilisant des techniques alternatives soit préventives (balayage par des engins mécanisés des bordures, trottoirs, caniveaux et pieds de mur pour éviter l'installation de graines, choix d'espèces végétales adaptées demandant peu de traitement, sélection de matériaux adaptés sur les trottoirs et les cheminements doux) soit curatives (brossage par des outils autoportés ou des balayeuses équipées de brosses dures, débroussailluses, outils d'arrachage des racines). Une réflexion sur l'emplacement et la taille des espaces verts devra également être menée.

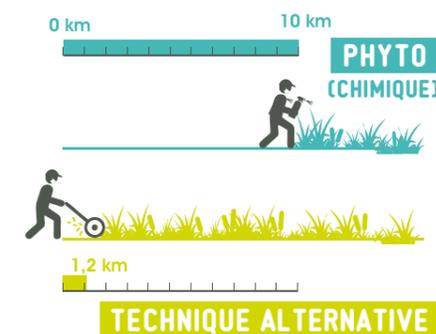
Quel impact visuel sur le quotidien ?

Cet abandon des produits phytosanitaires nécessite une surveillance accrue de l'état de la voirie et des interventions plus fréquentes des équipes techniques pour maîtriser la repousse de la végétation. Le verdissement des espaces publics ne signifiera donc pas leur manque d'entretien mais une nouvelle façon de penser ces espaces.

Un message fort pour les administrés

Les pratiques chimiques utilisées jusqu'à maintenant pouvaient donner une impression de propreté. L'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires sur les espaces publics va entraîner une réorganisation des services en charge de l'entretien des voiries, des temps d'intervention plus longs mais aussi un nouveau visage de ces espaces publics. Mais la santé de tous va beaucoup y gagner et c'est un bienfait qui ne peut que rassembler les citoyens.

Les temps d'intervention s'en trouvent allongés : deux agents pouvaient traiter chimiquement 10 km par jour. Cette distance est ramenée à 1,2 km en traitement alternatif.



Les repousses sont plus rapides : il faudrait désormais au moins 6 passages par an, là où il ne fallait que 2 passages avec un désherbant chimique pour une repousse maximale de 20 cm.



Les équipes de Toulouse Métropole sont plus mobilisées que jamais sur nos espaces publics car la gestion des herbes sera plus exigeante qu'avant.

:: Projet

La politique éducative de la ville

Suite à la rédaction du PEDT (Projet Éducatif de Territoire) de la ville, la démarche collaborative alors instaurée se poursuit afin de mettre en œuvre les quatre axes de la politique éducative.

AXES	ÉLU RÉFÉRENT	ACTIONS MENÉES EN 2016	ACTIONS POUR 2017
Réaménager un site de scolarisation autour d'un projet partagé	Olivier Gau	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'une Commission Éducation partagée. Rédaction et mise en place de la Charte Education Partagée. Lancement de la réhabilitation du groupe scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre le travail de concertation avec la Commission Éducation Partagée. Évaluer la Charte Éducation Partagée. Poursuivre les travaux de réhabilitation du groupe scolaire (école maternelle, Centre d'Animation, école élémentaire et avant-projet de rénovation du restaurant scolaire). Développer les liens entre l'école et le collège.
Développer les partenariats pour les activités pendant les vacances scolaires	Chantal Lamouroux	<ul style="list-style-type: none"> Création de partenariats avec le monde associatif (ASCG). 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre les partenariats avec l'ASCG pour les activités périscolaires. Analyser les possibilités de partenariat avec des communes voisines ou les structures extérieures à la commune. Réfléchir à un lieu d'accueil pour le Centre d'Animation pour les périodes de vacances scolaires.
Parentalité et vie intergénérationnelle autour de l'identité d'un village sur la Garonne	Virgini Siri	<ul style="list-style-type: none"> Changement de partenaire pour la micro-crèche « Grain de Sable ». Réaménagement du RAM. Animations liées à la parentalité : Café des parents, Parenthèse familiale, Enfantastique, Semaine de la parentalité. 	<ul style="list-style-type: none"> Ré-ouvrir la micro-crèche dans des locaux rénovés avec un partenariat fort Mairie-Gestionnaire de la structure. Organiser une commission petite enfance avec les assistantes maternelles, la micro-crèche, le monde associatif, les agents de la ville, la PMI et les élus. Réfléchir au projet de « Pôle de vie sociale et familiale » (rassemblement intergénérationnel autour d'un nouvel espace mobilisant enfants, parents et familles). Définir des actions transversales entre la petite enfance, les écoles, la jeunesse, les associations, le CCAS.
Valoriser les jeunes adolescents au sein des associations et de la vie locale	Laure Moro	<ul style="list-style-type: none"> Réorganisation du Service Jeunesse : nomination d'un responsable et d'une animatrice référente, nouvelles activités, augmentation des horaires d'ouverture. Partenariats avec l'association ETO pour la mise en place d'un soutien scolaire 2 jours par semaine. Liens entre École et le Collège de Fenouillet. 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre et développer les actions menées en 2016 : chantier à la Maison des associations en février, à l'école élémentaire en avril, auprès de personnes âgées en juillet,... Proposer aux jeunes une formation au BAFA. Travailler sur le partenariat jeunesse-monde associatif. Développer les relations avec le collège. Communiquer sur le soutien scolaire.

:: Activité

Les TAP

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont des activités mises en place par l'ALAE de 15 h 45 à 16 h 30.

Les animateurs du centre ou des intervenants extérieurs proposent un panel d'activités culturelles, artistiques ou sportives. Après la fin du TAP, vous pouvez venir chercher votre enfant dès 16 h 30 ou le laisser à l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École) jusqu'à sa fermeture, à 18 h 30.

:: Animation

À venir : Fête du Centre d'Animation, le 13 juin

Le thème retenu cette année pour la fête du Centre est la « fête foraine ».

Les enfants vous présenteront leur travail le jour de la fête du Centre. Des jeux seront prévus pour les enfants comme pour les adultes avec la possibilité de se restaurer sur place. Réservez dès à présent cette date pour passer une soirée pleine de surprises.

:: Animation

Ça s'est passé en décembre dernier

Halte du Père Noël à l'école maternelle

Le Père Noël est venu rendre visite aux enfants de l'école maternelle. C'est entre impatience et émerveillement qu'il a remis les cadeaux à toutes les classes de maternelle, sous l'œil attentif des enseignantes, ATSEM et de Monsieur le Maire. Une belle après-midi ponctuée par un goûter offert par la municipalité.

Spectacle école maternelle à l'Espace Garonne

Le 13 décembre, les élèves de l'école maternelle du Chêne Vert, ont présenté leur spectacle initié par une équipe éducative dynamique. Très à l'aise dans leur interprétation, les enfants ont transporté les familles dans un univers de conte et de charme.

Les applaudissements soutenus ont été, pour ces graines d'artistes, une récompense bien méritée. N'oublions pas de remercier les représentants des parents d'élèves qui ont répondu présents pour la vente de boissons et pâtisseries.

Loto élémentaire

Suite au succès des précédents lotos, l'Association des Parents d'Elèves de l'école élémentaire et l'équipe enseignante ont souhaité renouveler l'expérience et ont donné rendez-vous à tous, le 3 décembre, à l'Espace Garonne, pour le loto de l'école élémentaire Jean de Cruzel. Parents et enfants se sont retrouvés nombreux pour ce moment de convivialité en dehors de l'école. Une buvette avec pâtisseries, tenus par les parents délégués, a été un succès.

L'objectif de cette soirée était de recueillir des fonds pour la coopérative scolaire afin de financer une partie des actions extrascolaires durant l'année. L'équipe bénévole remercie les associations locales et les commerçants pour leur soutien.



:: Culture

Bibliothèque

La Bibliothèque Municipale propose désormais un portail numérique en ligne en partenariat avec le Conseil Départemental de Haute-Garonne pour les usagers des bibliothèques de réseau.

Connectez-vous sans plus attendre sur la Médiathèque numérique en utilisant le formulaire en ligne sur media.31.methatheques.fr

Le portail donne accès à :

- . des livres (du roman à la BD en passant par les livres pratiques ou les guides de voyages),
- . des magazines,
- . du cinéma (films en tous genres),
- . de l'autoformation en bureautique, langues, code de la route, informatique, soutien scolaire...,
- . des conférences,
- . de la musique et des partitions,
- . des méthodes de langues,
- . des jeux éducatifs pour les enfants.

L'accès est gratuit, conditionné à une inscription à la bibliothèque de Gagnac, depuis chez vous ou d'ailleurs, 24 h/24 à partir de n'importe quel outil numérique relié à Internet en streaming (sans téléchargement). N'hésitez plus !

La Bibliothèque Municipale poursuit son enrichissement avec de nouveaux ouvrages « Littérature Jeunesse » et grands classiques recommandés par l'Éducation Nationale pour nos collégiens et lycéens.

Horaires d'ouverture au public :

Mardi de 15 h à 18 h 30 / Mercredi de 14 h à 18 h 30 / Jeudi de 15 h à 18 h.

Samedi de 10 h à 12 h (hors vacances scolaires).



Kézako :
Le BAFA

Le BAFA est un brevet destiné à permettre l'encadrement des enfants et des adolescents en accueil de loisirs ou en séjours de vacances. Pour la sixième année consécutive, la municipalité participe au financement du BAFA pour les jeunes à partir de 17 ans.

N'hésitez pas à contacter le centre d'animation pour plus de renseignements. Attention les places sont limitées

:: Projet

Micro-crèche

Suite au départ de la gestionnaire de la micro-crèche « Grain de Sable » en 2016, la municipalité a engagé un double travail : celui de retrouver un nouveau gestionnaire en mettant en concurrence différents porteurs de projets et celui de réaménager le bâtiment communal afin de le rendre plus agréable et fonctionnel et permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite.

À l'intérieur du bâtiment, des travaux d'isolation seront menés. Le balcon existant sera intégré à la salle d'activités afin de l'agrandir. Le demi sous-sol sera réaménagé afin d'accueillir buanderie, salle du personnel et bureau de la nouvelle directrice. De nouveaux aménagements seront faits sur le parvis du Bâtiment. De nouveaux accès directs seront créés vers le parc, principal atout de cette structure, depuis l'étage et le sous-sol et un élévateur pour personne à mobilité réduite sera installé à l'arrière du bâtiment.

Les travaux commenceront ce printemps et la réouverture de la structure est envisagée pour le second semestre 2017. Les informations nécessaires sur le fonctionnement de cette nouvelle structure seront fournies dans les prochains numéros du Gagnacais.



Avant les travaux.



Après les travaux.

:: Projet

École maternelle et Centre d'Animation

Les travaux sont dans leur dernière ligne droite. Le projet en arrive au stade des finitions.

La réalisation des enduits extérieurs et des bardages seront faits dans les prochaines semaines. À l'intérieur, la pose des plafonds, des sols, la mise en peinture et l'installation du mobilier et des menuiseries donneront la dernière touche à l'extension des locaux communs entre école maternelle et centre d'animation. Le bâtiment sera livré au mois de mars et les nouveaux locaux seront mis en service après les vacances de printemps. À partir de cette mise en service, les élèves de la maternelle disposeront de locaux agrandis et embellis. Parents et enfants du groupe scolaire profiteront également, matin et soir, du tout nouveau hall d'accueil pour le centre d'animation.



Vues sur l'intérieur et l'extérieur au niveau de la future entrée.

:: Projet

École élémentaire

La phase de démolition des bâtiments existants est bien avancée. Elle a permis de préparer les installations nécessaires pour pouvoir accueillir deux classes supplémentaires à l'étage.

Ces travaux ont générés des nuisances, essentiellement sonores. La mise en place des mesures de protection et d'un périmètre de sécurité ont permis de faire cohabiter la zone de travaux et le maintien du service scolaire.

Les prochaines grandes étapes du chantier sont les suivantes :

- Pendant les vacances d'hiver : démolition du préau actuel et démarrage de la réhabilitation des façades ;
- Entre les vacances d'hiver et de printemps : pose des menuiseries, aménagements intérieurs et ravalement de façade ;
- Pendant les vacances de printemps : installation du nouveau préau et pose des aménagements de façade.



1. Vue depuis la cour de l'école élémentaire sur le préau avec les aménagements de sécurité. | 2. Vue sur les futures classes depuis la Place de la République.



- 👁 nouvelle identité visuelle
- 📅 infos événements
- 🔗 interactivité
- 📱 responsive design

:: Projet

Communication

Un nouveau site internet est en ligne depuis quelques jours ! La municipalité a amorcé depuis plusieurs mois une refonte complète de ces documents de communication. Début 2016, nous avons ainsi inauguré un nouveau format de Gagnacais puis un compte Facebook a été mis en place. Parallèlement, une refonte complète du site internet communal a été réalisée.

🎯 Objectifs de ce nouveau site :

- Proposer une vitrine institutionnelle accessible à tous les habitants,
- Présenter l'éventail des services à disposition des administrés,
- Fournir des informations concernant la vie locale (événements,...),
- Mettre à disposition un outil facile à prendre en main et administrer par les agents administratifs afin de proposer une interface très régulièrement actualisée,
- Favoriser l'interactivité avec les administrés en créant une « boîte à idées » en ligne, en offrant, à terme, la possibilité de s'abonner à une Newsletters récapitulant les faits marquants de la commune.

👉 Parti pris créatif :

- Conforter la nouvelle « identité visuelle » de la commune (impulsée avec la refonte des différents supports en 2016, le Gagnacais notamment), plus attractive et conviviale.
- Déployer la nouvelle identité graphique de la commune, en utilisant notamment des codes couleurs facilement identifiables et mémorisables pour les grandes thématiques du site.

Nous vous souhaitons une bonne découverte de ce nouveau site internet et sommes à l'écoute de vos attentes afin de l'améliorer encore !

:: **Projet**

RLPi

Le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) adapte la réglementation nationale de la publicité, des enseignes et préenseignes aux enjeux locaux afin de protéger le cadre de vie, le patrimoine et les paysages. Toulouse Métropole a décidé d'élaborer un règlement commun, intercommunal, à l'ensemble des 37 communes.

Toulouse Métropole définira dans son RLPi les règles spécifiques les mieux adaptées aux territoires de ses 37 communes membres.

Le RLPi encadre les dispositifs de publicité d'enseignes et préenseignes du point de vue de leurs conditions d'implantation et de format, mais ne peut intervenir sur le contenu des messages publicitaires.

Les règlements locaux de publicité des 26 communes resteront en vigueur jusqu'à l'approbation du RLPi, envisagée à l'horizon fin 2018. La commune de Gagnac dispose d'un RLP depuis de nombreuses années. Les évolutions apportées par le RLPi permettront ainsi de faire évoluer le document communal.

La prochaine réunion dédiée à la concertation sur le RLPi aura lieu mardi 28 mars 2017 à 19 h 30 - Salle Garonne - Siège de Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc à Toulouse. Ce temps d'échanges et de débats sera consacré à la typologie de zonages et aux dispositions réglementaires proposées par le RLPi en matière de publicité et d'enseignes.

Pour en savoir plus : www.toulouse-metropole.fr/projets/reglement-de-publicite-intercommunal

:: **Projet**

Newsletter

Newsletters de Toulouse Métropole : rendez-vous le premier mardi de chaque mois. Inscrivez-vous sur toulouse-metropole.fr.

La Métropole : Des projets, de la proximité, des talents, de l'innovation et des événements.

INSCRIVEZ-VOUS à la newsletter sur : toulouse-metropole.fr

Suivez-nous sur    



:: **Urbanisme**

PLUi-H

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Habitat (PLUi-H) fixe les grandes orientations stratégiques d'aménagement et les règles d'occupation et d'utilisation du sol : il détermine les zones où l'on peut construire et celles que l'on souhaite protéger. Le PLUi-H s'impose à tous : particuliers, administrations et entreprises. Il sert de référence à l'instruction des autorisations d'urbanisme : permis de construire, déclaration préalable...

Il se substitue aux Plans locaux d'urbanisme (PLU) ou aux Plans d'occupation des sols (POS) des 37 communes membres de Toulouse Métropole ainsi qu'au Programme local de l'habitat (PLH).

Les trois enjeux du PLUi-H sont les suivants :

- Meilleure articulation entre programmation de l'habitat, planification urbaine et capacité à assurer un niveau de services et d'équipements suffisant pour la population
- Meilleure articulation entre développement urbain et mobilités
- Meilleure articulation entre développement urbain et préservation, gestion des ressources et activités agricoles.

La concertation sur le PLUi-H se poursuit, avec la présentation au public des phases réglementaires. Cinq dates de réunions portant sur la l'habitat, les orientations d'aménagements et les pièces réglementaires qui définissent l'usage et la constructibilité du sol du PLUi-H sont planifiées, à raison d'une dans chaque secteur géographique (correspondant aux Pôles territoriaux) :

- **secteur NORD** - jeudi 9 mars 2017, 20 h au Bascala, 12 Rue de la Briqueterie à Bruguières.
- **secteur SUD** - lundi 13 mars 2017, 20 h à la Salle Marcel Pagnol, 83 Bd des Ecoles, à Villeneuve-Tolosane,
- **secteur EST** - lundi 20 mars 2017, 20 h à la Salle du Lauragais, Rue des Sports à Saint Orens,
- **secteur OUEST** - mercredi 22 mars 2017, 20 h à la Salle Gascogne, Allées du Rouergue à Colomiers,
- **secteur CENTRE** - mardi 21 mars 2017, 20 h à la Salle Barcelone, 22 allées de Barcelone 31000 Toulouse (métro ligne B, station Compans Caffarelli).

La commission municipale Urbanisme travaille sur l'évolution de son PLU vers le PLUi-H et les premiers résultats des travaux seront présentés lors d'une réunion publique au printemps 2017. Nous vous en tiendrons informés dans le prochain Gagnacais.

Pour en savoir plus : www.toulouse-metropole.fr/projets/plan-local-d-urbanisme-intercommunal

:: **Projet**

PCAET

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est le projet de développement durable de Toulouse Métropole pour lutter contre le changement climatique.

À l'occasion des Rencontres citoyennes « climat & transition énergétique » qui se sont déroulées le 12 décembre dernier, Toulouse Métropole invite les citoyens, acteurs économiques et associations à faire part, jusqu'au 1^{er} mars 2017, de leurs idées et/ou suggestions de solutions pour contribuer à l'élaboration du plan d'actions du Plan Climat Air Énergie Territorial.

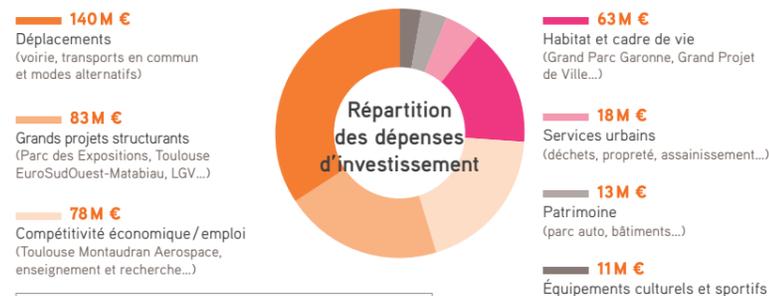
Cette concertation - en ligne sur toulouse-metropole.fr - porte sur sept thématiques :

- **Énergie // logement** : Faire baisser la facture
- **Déplacements** : Bouger en mode « propre »
- **Alimentation // eau // déchets** : Nouveaux modes de vie
- **Qualité de vie** : Objectif santé
- **Cadre de vie** : Plus de bien-être, moins d'effet sur le climat
- **Entreprises // innovation** : Vers une croissance verte
- **Mobilisation** : Agir ensemble



:: **Projet**

Budget 2017 : l'investissement monte en puissance, les projets sortent de terre.



Des chiffres clés :
Les dépenses d'investissement (par opposition aux dépenses de fonctionnement) du budget principal passent de 296 M € en 2016 à près de 406 M € en 2017 (plus de 421 M € en intégrant les nouvelles compétences).

De nombreux projets sortent de terre et se concrétisent à l'échelle de la Métropole : ouverture à la circulation du premier tronçon du « BUN » (Boulevard Urbain Nord) avec l'échangeur de Borderouge, doublement de la capacité de la ligne A du métro, finalisation du tracé de la troisième ligne de métro suite au débat public, construction du nouveau parc des expositions à Beauzelle, Aussonne, Cornebarrieu et Seilh, premiers travaux d'aménagements du futur quartier de Toulouse EuroSud-Ouest à Matabiau, travaux d'aménagement du Grand Parc Garonne,...

Depuis le 1^{er} janvier 2017, Toulouse Métropole prend en charge la voirie départementale sur le territoire Métropolitain et des missions sociales (prévention spécialisée, fonds d'aide aux jeunes, fond solidarité logement). Ces missions étaient dévolues jusqu'à lors au Conseil Départemental.



L'équipe du service Entretien. De gauche à droite : Muriel Bottin, Véronique Aragou, Sandra Julien. Absentes : Annie Labia et Dominique El Khalki.

:: Les Services Municipaux

Service Entretien

Les services municipaux œuvrent au quotidien pour rendre le meilleur service possible aux Gagnacais. La commission Communication a commencé, depuis le Gagnacais d'avril 2016, à présenter chacun de ses services au fil des numéros. Ce numéro est consacré à la présentation du service Entretien.

Question/Réponse avec Muriel Bottin, responsable du service Entretien de la Ville.

Q : Quelles sont les missions du service Entretien de la Ville ?

MB : Le service a la responsabilité de l'entretien de toutes les salles communales : école élémentaire, Centre d'Animation, Hôtel de Ville, Relais d'Assistants Maternelles, salles associatives (Savagnac, Campistron,...), Maison des Associations, Espace Garonne et Florent Duval. L'entretien de l'école maternelle est réalisé par les ATSEM, celui du Restaurant scolaire par le service de la restauration et celui du clubhouse Foot/Pétanque par l'animateur foot. L'entretien de l'Église est réalisé deux fois par an (au cours de l'été et en décembre).

Q : Combien d'agents sont déployés au sein du service Entretien ? Quel est le mode de fonctionnement ?

Cinq personnes travaillent aujourd'hui au sein de ce service : trois agents sont à temps plein et deux à temps partiel.

Les cinq agents travaillent en journée continue de 6 h 15 à 13 h 15 et se répartissent en deux équipes.

Q : Comment est organisé l'entretien des salles ?

MB : La journée commence pour les deux équipes par le nettoyage quotidien de l'école élémentaire et du Centre d'Animation avant que les élèves, les enseignants et les animateurs arrivent. Ensuite, l'entretien des autres salles communales est réalisé selon un roulement pré-établi : salles Savagnac et Campistron et ancienne salle des fêtes le lundi, Espace Garonne, le mardi, Hôtel de ville, le jeudi, salle Florent Duval et Espace Garonne, le vendredi avant les utilisations du week-end, etc... Le « grand nettoyage » de l'école s'effectue pendant les vacances d'été.

L'équipe du service Entretien doit organiser son planning d'intervention en fonction des différentes activités se déroulant au sein des salles communales et en prenant en compte les phases de travaux. Cette cohabitation se déroule pour le mieux car chacun est bien conscient de la nécessité de l'intervention du service avant l'occupation des locaux.

Q : Quels sont les produits utilisés pour effectuer l'entretien des salles ?

MB : Un grand soin est apporté dans le choix des produits utilisés pour le nettoyage des salles et équipements. Tous les produits utilisés aujourd'hui sont anti-allergènes et sans odeur. Un grand soin est apporté au rangement et au stockage des produits afin d'éviter tout risque d'absorption, notamment au niveau du groupe scolaire.

Une réflexion est aujourd'hui lancée afin de n'utiliser à terme que des produits naturels (type vinaigre blanc, bicarbonate de soude, savon de Marseille,...) pour réaliser l'entretien des salles. Les retours d'expériences des communes utilisant déjà ce type de produits sont étudiés avec attention afin de voir comment mettre en place leur utilisation à Gagnac. Ces changements vont impliquer des adaptations au sein du fonctionnement du service mais auront des impacts positifs sur la santé des agents et des utilisateurs des salles.

:: Évènement

Culture

La commission Culture proposera tout au long de cette année une programmation riche et diversifiée afin de satisfaire le plus grand nombre. Deux évènements phares au cours de ce premier semestre :

Du 12 mars au 1^{er} avril : 25^e édition du Festival guitare d'Aucamville et du nord Toulousain (du 12 mars au 1^{er} avril)

Le Festival de guitare d'Aucamville et du nord Toulousain se déroulera du 12 mars au 1^{er} avril 2017 dans les sept villes partenaires : Aucamville, Bruguières, Castelginest, Fenouillet, Fonbeauzard, Gagnac, Launaguet et Toulouse-Lalande. Le Festival, c'est 10 concerts durant une quinzaine de jours rassemblant près de 3 000 spectateurs fédérés autour de la Guitare comme fil rouge de la programmation volontairement éclectique (Rock, classique, blues, flamenco...).

Le concert d'ouverture se déroulera le dimanche 12 mars à 16 heures au Bascala avec une cinquantaine de musiciens des écoles de musique du nord toulousain (Bruguières, Castelginest, Fenouillet, Launaguet et Gagnac). Ces écoles se rencontreront sur scène afin de proposer un programme de guitare éclectique allant de compositeurs classiques, aux Beatles ou même Metallica, en passant par le jazz. Gagnac accueillera le 1^{er} avril un concert de rock avec le groupe GEOD.

Pour en savoir plus : www.guitareaucamville.com

Festival des Arts du Cirque

Pour la première fois, Gagnac accueillera l'association « Boudu la Jongle » pour un festival dédié aux Arts du Cirque et à la Jonglerie. Ce festival se déroulera du 7 au 9 juillet. Un village éphémère sera implanté sur la commune pour ces trois jours et rassemblera de nombreuses manifestations pour tous les publics : concerts, ateliers de jonglerie, spectacles, activités ludiques et de détente,...



:: ASCG

Vœux ASCG

Le 27 janvier, ce sont encore des centaines d'adhérents de l'ASCG (Association Sportive et Culturelle de Gagnac sur Garonne) qui se sont retrouvés à l'Espace Garonne pour leur traditionnelle cérémonie des vœux.

Cette année, ces vœux étaient agrémentés d'une exposition réalisée par la section Photo avec plus de 70 clichés représentant les nombreuses activités des sections de l'ASCG.

En présence de la conseillère départementale, Sandrine Floureusses, de Michel Simon, Maire, Colette Bonnemazou, déléguée aux associations et de nombreux élus, le Président de l'ASCG, Patrick Bergougnoux, a fait un rapide bilan de l'association mettant en avant les effectifs impressionnants de l'association. L'ASCG compte aujourd'hui plus de 1 600 adhérents ! Un diaporama a ensuite été projeté présentant, en musique, quelques photos de l'ensemble des sections qui composent l'ASCG.

Patrick Bergougnoux, a ensuite remercié tous les partenaires qui soutiennent l'association et a rendu un hommage appuyé aux centaines de bénévoles qui assurent au quotidien le bon fonctionnement de la vie associative du village.

Après quelques mots de remerciements et d'encouragement de Sandrine Floureusses, Michel Simon et Colette Bonnemazou, un buffet offert par la Municipalité et la galette offerte par l'ASCG sont venus conclure ce moment de grande convivialité.



Un petit échantillon des jeunes adhérents de l'ASCG (Crédit photo : S.Marsol).



1.



2.



3.

1. Présentation des équipes avec l'ASCG Gagnac aux côtés du TFC et Montpellier. | 2. Les U13 gagnacais se sont bien battus contre le TFC. | 3. Les jeunes U9 en pleine action.

:: ASCG

Tournoi de Futsal



Au lendemain de l'inauguration du Nouvel Espace Multisports ASTRIA, la section Football de l'ASCG organisait un événement marquant avec une journée consacrée au Futsal. Deux tournois étaient au programme : un lever de rideau regroupant 16 équipes U9 et un tournoi U13 en semi-nocturne regroupant la fine fleur du football régional avec, en particulier, la présence des deux clubs de Ligue 1 de la région Occitanie : le Toulouse Football Club et Montpellier Hérault Sport Club. Tous les autres grands clubs de notre région qui avaient été conviés à cet événement ont répondu présents : Béziers, Balma, Blagnac, Colomiers, Toulouse Métropole, ... pour un total de 12 équipes de jeunes joueurs qui se sont affrontés dans une ambiance survoltée.

Après des rencontres très disputées, les équipes de Toulouse Métropole et de Balma nous ont offert une très belle finale remportée par Toulouse Métropole ; le TFC pour sa part s'imposait contre Béziers pour la 3^e place, Montpellier terminant 5^e. Nos jeunes Gagnacais se sont vaillamment défendus, mais la concurrence était trop forte.

Cette journée a été avant tout l'occasion de partager un moment de plaisir, de convivialité et de bonne humeur autour d'une passion commune : le football. Tous les participants (plus de 200 joueurs et autant de spectateurs et accompagnants) ont salué la qualité de l'organisation. Le club de Gagnac se prépare d'ores et déjà pour l'édition 2017 avec, souhaitons-le, le même succès.



:: ASCG

Les anciens au Château de Gramont.

Anciens

Après le repas de l'Amitié du 1^{er} octobre, les adhérents du club ont bénéficié de nombreuses activités : des lotos le 4 octobre, le 3 novembre et le 1^{er} décembre, des projections vidéos le 18 octobre et le 24 novembre, la dégustation du vin nouveau, une sortie spectacle à Saint-Orens le 5 décembre,

une sortie au Château de Gramont le 15 octobre et le traditionnel repas de Noël, le 15 décembre. Ces animations sont proposées en plus des activités régulières de loisirs des lundis, mardis et jeudis.



:: ASCG

Captrail

Samedi 21 janvier, par une belle journée ensoleillée, s'est déroulée la 5^e édition du Garonna Trail sur la commune.

Les 500 dossards qui étaient à pourvoir pour le trail de 13 km ont tous trouvé preneur. Pour la deuxième année, deux courses enfants étaient organisées dès 14 h et c'est avec le plus grand des plaisirs que la foule, venue

nombreuse, a pu encourager la trentaine d'enfants partie à l'assaut des 800 mètres pour les 6-9 ans et 1 500 m pour les 10-13 ans. À 14 h 30, une soixantaine de randonneurs est partie pour une balade de 9 km sur les bords de Garonne.

Après un petit échauffement, les 500 coureurs (et même un peu plus, puisque quelques personnes arrivées trop tard pour les inscriptions ont eu l'autorisation de courir également pour le plaisir, sans classement) se sont élancés. C'est avec une grande surprise, qu'un coureur sans dossard a franchi la ligne d'arrivée, suivi de très près par le vainqueur du jour, Jérôme Amathieu chez les hommes. Chez les femmes, c'est Mylène Bacon qui emporte le palmarès.

Le ravitaillement de fin de course était dans l'Espace Garonne où un trio saucisse, galette et bière est venu reconforter les courageux venus défier les bords de Garonne !

Cap Trail tient à remercier les coureurs, marcheurs et enfants venus partager leur passion de la course nature, et espère les revoir tous l'année prochaine.

:: ASCG

Pêche

La saison de pêche a commencé dès le samedi 14 janvier 2017, à la pointe du jour, avec les retrouvailles des adhérents de la Gaule Gagnacaise aux abords du Grand Lac des Millières pour pêcher la truite.

Programme des manifestations pour l'année 2017 :

- Lâchers de 250 kg de truites les : 28-29 janvier, 11-12 février, 25-26 février, 25-26 mars, 08-09 avril, 22-23 avril (ce lâcher sera suivi de la traditionnelle « Mounjetade »), les 11-12 novembre ;

:: ASCG

Tennis

La section tennis démarre une belle année, avec une hausse significative de ses adhérents (+20 par rapport à l'année dernière).

Valentin Georget a pu organiser une nouvelle journée « jeu et matchs » qui a remporté, une nouvelle fois, un franc succès. Ces animations sont proposées à chaque début de vacances scolaires et vont continuer.

Il y avait, cette année encore, beaucoup de monde à l'assemblée générale qui a vu la réélection de Cédric Dupas au poste de secrétaire. Elle a été suivie par la traditionnelle soirée raclette.

Le samedi 28 janvier, le club a organisé une nouvelle sortie au tournoi des « Petits AS de Tarbes » (catégorie 13/14 ans) sous la houlette de Valentin.

Le club a proposé à ses adhérents, pour la première fois cette année, une tenue du club pour les compétitions.

Les principaux résultats des compétitions :

- En trophée AG2R (+ 35 ans), l'équipe composée de Benoit, Guillaume, Fabrice, Olivier, Julien, Florian et Cédric finit 5^e d'une poule très relevée ;
- En championnat départemental 13/14 ans filles, l'équipe composée de Rita, Célia et Naëlle finit 3^e de sa poule ;
- En championnat départemental 13/14 ans garçons, l'équipe composée de Gabriel et Alexan finit 2^e de sa poule ;
- Pour le championnat individuel 4^e série (phase club) les qualifié(e)s sont : Véronique, Julien et Erwan

Facebook : TC Gagnac

- Concours de pêche aux blancs pour les adhérents de la Gaule Gagnacaise, le 20 mai ;
- Concours des 3 Villages au lac d'Aucamville avec Fenouillet et Aucamville, le 10 juin ;
- Concours de la fête locale du village ouvert aux habitants de Gagnac et suivi d'un repas « moules frites », le 1^{er} juillet ;
- Les « 38 heures de la carpe », du 15 au 17 septembre ;
- Assemblée générale, le 25 novembre.



Quelques unes des équipes du club.



Concert du 10 décembre à Gagnac.

:: ASCG

Chorale

Gagnac en Chœur a été invitée, ainsi que deux autres chœurs par le groupe vocal du Vernet (Grain de Phonie) pour participer à un concert le 6 novembre dernier à Roques-sur-Garonne.

Gagnac en Chœur a organisé un concert de Noël le 10 décembre dernier à l'Espace Garonne avec la participation des chorales de Saint-Sauveur (les voix d'Orzalis) et de Blagnac (Les canards sauvages).

:: Comité des Fêtes

Assemblée Générale

Vendredi 20 janvier, le comité des fêtes a tenu son assemblée générale en présence de Michel Simon, Maire, Colette Bonnemazou, conseillère municipale déléguée aux associations, Patrick Bergougnoux, président de l'ASCG et les bénévoles du comité participant aux animations de la commune.

Christian Heredero, co-président, a ouvert la séance en remerciant la municipalité, les sections de l'ASCG, les commerçants et artisans qui participent à la réussite des manifestations et a donné lecture du rapport moral. Laurence Italiano, trésorière, a ensuite présenté un bilan financier positif.

Plus difficile a été le renouvellement du bureau à la suite de plusieurs démissions. Aucun nouveau candidat ne s'est manifesté pour cette charge qui demande beaucoup d'énergie et de disponibilité.

Après le vote, ont été élus :

- **Co-Présidents** : Christian Heredero - Philippe Sarrazin
- **Vice-Président** : Sébastien Sanchez
- **Trésorière** : Laetitia Binos-Sanchez
- **Trésorier Adjoint** : Patrick Valette
- **Secrétaire** : Chantal Lamouroux
- **Secrétaire Adjointe** : Joëlle Nkombo-Nkombo

Toutes les personnes présentes ont remercié chaleureusement Laurence Italiano, trésorière depuis 15 ans et Alain Cabrolier au bureau depuis plus de 20 ans, pour leur implication au sein du comité des fêtes.

Les membres du bureau invitent toutes les personnes intéressées à rejoindre le comité. (Tél. : 06 06 47 33 23 - Mail : asso@cdfgagnac.com).



:: Comité des Fêtes

Le Noël du Comité des Fêtes

De nombreux Gagnacais et Gagnacaises ont assisté, le 4 décembre dernier, à l'Espace Garonne, au spectacle de la Compagnie de théâtre « l'Escalier qui monte ». Le Père Noël est apparu en fin de spectacle pour la plus grande joie des enfants.

De nombreuses activités gratuites étaient à disposition des enfants : jeux gonflables, balades à dos d'âne, mini-ferme, calèche, atelier de maquillage et un goûter offert par le Comité des Fêtes. Les plus grands ont pu déguster crêpes, châtaignes et vin chaud.

Le Père Noël vert était également présent à cette journée dédiée au partage et à la bonne humeur. Parents et enfants étaient invités à apporter des jouets pour les enfants défavorisés. Cette action est organisée en partenariat avec le CCAS et le Secours populaire.



:: Comité des Fêtes

Vide grenier 2017

Le traditionnel vide grenier se déroulera comme d'habitude le lundi de Pâques, le 17 avril prochain.

Bulletin d'inscription et règlement seront prochainement disponibles sur le site www.cdfgagnac.com.

:: Comité des Fêtes

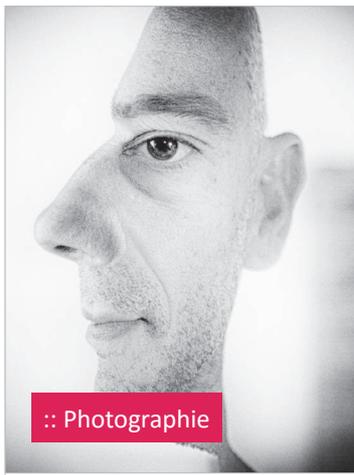
Fête Locale 2017

Comme chaque année, avec la même ferveur, l'équipe du Comité des Fêtes est heureuse de vous accueillir aux festivités de la fête locale les 30 juin, 1^{er} et 2 juillet.

Trois jours de convivialité, d'échanges et de plaisir que Gagnacaises et Gagnacais sont de plus en plus nombreux à venir partager.



Samedi 11 février 2017 :
Fête du Tet



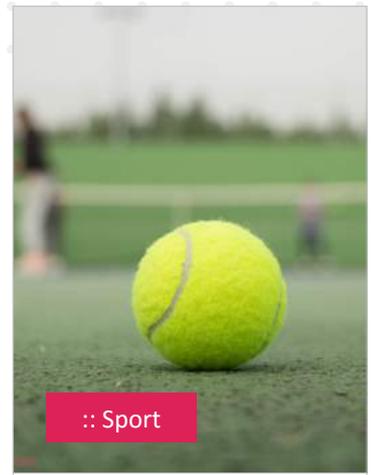
Photographie

Du 20 février au 2 mars 2017, et à partir du 6 mars :
Exposition photo



Musique

Du 12 mars au 1^{er} avril 2017 :
Festival de guitare



Sport

Du 3 au 5 mars, du 6 au 12 avril, du 28 avril au 13 mai 2017 :
Tournois de Tennis

Au programme

FÉVRIER

11/02 : Fête du Tet.

11 - 12/02 et 25 - 26/02 : Lâcher de truites.

20/02 au 2/03 : Exposition de photos dans le Hall de l'Hôtel de Ville. Bruno Real exposera ses photographies autour d'une double thématique, « Japon » et « Lunes ». Bruno Real est un photographe amateur autodidacte, régulièrement primé dans les Salons voisins et actuellement invité au Salon « Artempo » de Cugnaux. Dès le 6 mars, la Bibliothèque accueillera une autre exposition de ses photographies sur toile intitulée « Petites planètes ». N'hésitez pas à visiter son site broogino.com.

MARS

Du 3 au 5/03 : Tournoi de tennis TMC 4^e série messieurs.

À compter du 6/03 : Exposition de photos à la Bibliothèque.

25/03 : Carnaval de l'école maternelle.

25 et 26/03 : Lâcher de truites.

12/03 : Festival Guitare - Concert des écoles de musique du nord toulousain au Bascala.

29/03 : Bourse aux emplois du CBE.

AVRIL

1/04 : Festival de Guitare - Concert de rock avec le groupe Geod.

Du 6 au 12/04 : Tournoi tennis jeunes.

08-09/04 : Lâcher de truites.

22-23/04 : Lâcher de truites et Mounjetade.

23/04 : Premier tour des élections présidentielles.

Du 28/04 au 13/05 : Tournoi 4^e série messieurs/dames.

MAI

12-13/05 : « les 24 heures Foot 7 de Gagnac ».